



LES ÉCHOS DU CE

MAI 2017

Présents pour la CGT : Gaëlle ARZUR (Brest), Alexandra BOULAY-DUPE (Nantes), Vincent FLOUR (Vanves), Catherine GAUBERTI (Caen), Sophie GOUBIL (Nantes), Jean-Hervé GUILCHER (Brest), Hervé GUILLERMIC (Vanves), Nathanaël LEMAIRE (Orléans), Fernando MALVERDE (Vanves), Sylvain TOCCO (Rouen).

Représentant syndical : Vincent TEXIER (Filière de production, Rennes).

Un CE marqué par l'absence de son président en titre. Et pour cause, Yannick Letranchant enfilait déjà ses nouveaux mocassins de directeur exécutif de l'info. La séance était donc présidée par Olivier Godard, un peu seul du coup, puisqu'Olivier Montels s'est discrètement esbigné à la mi-journée.

✓ DE NOUVELLES REGLES POUR LES CADEAUX ET INVITATIONS

Laure Haguenauer, la directrice de l'éthique et de la déontologie de France Télévisions est venue présenter aux élus le dispositif sur les cadeaux et invitations, qui sera annexé au règlement intérieur.

Désormais, les salariés ne pourront plus accepter de cadeaux de plus de 150 euros, en valeur cumulée sur l'année. L'entreprise se met ainsi en conformité avec la loi Sapin 2, relative à la lutte contre la corruption. Il s'agit aussi de prévenir des conflits d'intérêt, de garantir l'impartialité et l'image de l'entreprise.

Le dispositif interdit la prise en charge des voyages par des fournisseurs ou des groupes d'influence et confirme les dispositions de l'accord collectif relatives aux voyages de presse, qui sont censés être très encadrés et dont la mention doit théoriquement être faite au moment de la diffusion des reportages... En théorie.

Les élus ont donné un avis positif au dispositif, suivant en cela 5 des 6 CHSCT du Nord-Ouest.

✓ DES QUESTIONNAIRES POUR LES CONFLITS D'INTERETS

Tous les salariés vont devoir, d'ici l'automne, remplir et signer un questionnaire de conflit d'intérêts. Ce questionnaire doit en théorie être remis par les managers dans le cadre de l'entretien individuel mais si la campagne d'entretiens a déjà eu lieu, cette remise se fera après coup.

Les salariés devront indiquer tous les intérêts susceptibles de présenter un conflit avec leur fonction. Si réellement conflit il y a, cela devra donner lieu à un entretien avec le n+1 pour décider de la façon d'y remédier.

Les conflits énumérés sont : la détention d'intérêt « dans une entreprise concurrente ou en relation d'affaires avec France Télévisions », l'exercice de « fonctions rémunérées dans une société ou association de nature à influencer – ou paraître influencer – l'exercice indépendant, impartial et objectif de votre fonction ».

Pour la direction, il s'agit d'une mesure qui protège l'entreprise mais aussi le salarié : « il n'est jamais agréable de se voir suspecté de favoritisme », précise Laure Hagenauer.

Les nouveaux embauchés devront eux aussi remplir un questionnaire. Ils devront en outre déclarer les intérêts susceptibles de présenter ou d'avoir présenté un conflit au cours des deux années précédant leur embauche.

Pour les non-permanents, la mise en place d'un tel questionnaire est à l'étude.

✓ LE SORT INCERTAIN DE VANVES

Alors que le car de Toulouse est de nouveau opérationnel (nouvelle console son, nouveau réseau d'ordres, mélangeur revu en maintenance), alors que l'expert judiciaire a donné son aval au démarrage des travaux de remise en état du sous-sol de la station, la direction ne semble plus nécessairement privilégier une reconstruction sur place.

Deux chefs de projets sont chargés d'instruire le dossier et de comparer les deux options en lice : investissements sur place pour rendre la station de nouveau opérationnelle ou déménagement au siège.

Cette inflexion du discours inquiète les élus qui ont adopté une ➔ **déclaration**.

La direction doit prendre sa décision d'ici la fin juin.

✓ **A TOURS, UN DEFAUT D'INFORMATION DES ELUS**

Actuellement l'ex-locale de Tours est située dans des locaux vieillissants et peu pratiques au-dessus des halles municipales. Depuis plusieurs années, France Télévisions discute avec la mairie pour déménager l'équipe dans de nouveaux locaux plus fonctionnels, dans une autre aile du bâtiment.

Les élus ont appris incidemment que les travaux avaient commencé, pris en charge par la mairie de Tours. Problème : ni le CHSCT, ni le CE n'en avaient été informés avant que le Secrétaire demande que ce point soit mis à l'ordre du jour.

La direction nous a présenté des plans et des photos qui montrent que le projet est déjà bien avancé (on parle d'une livraison à l'automne). Les salariés n'ont été ni informés ni consultés.

Face à la protestation des élus, la direction promet la tenue rapide d'un CHSCT extraordinaire. Elle doit également rencontrer les équipes de Tours.

✓ **POINT D'ETAPE SUR LE FEUILLETON DE MONTPELLIER**

A l'issue d'un CE extraordinaire, le 26 avril, les élus avaient posé un certain nombre de questions au sujet du projet de feuilleton de Montpellier.

Lors du CE de mai, Yves Dumond, le patron des Opérations et Stéphanie Jean-Lecorvaisier, chef de projet pour la RH sont venus apporter des réponses, alors qu'en parallèle se tient une négociation dans le cadre d'un préavis de grève sur Roland-Garros pour le 5 juin.

Sur l'emploi, le projet de feuilleton prévoit 102 postes techniques, dont 92 permanents.

Sur ces 92 postes, la direction prévoit 23 créations nettes à Montpellier.

Par ailleurs, comme elle entend supprimer 12 fictions unitaires de 90 minutes dans les sites historiques de la filière, la direction souhaite redéployer sur Montpellier les effectifs correspondant, soit 66 ETP. On sait qu'aujourd'hui, les fictions se fabriquent avec 50% de permanents et 50% de non-permanents, ce qui veut dire que le redéploiement à Montpellier concernerait une trentaine de permanents. Le potentiel de 30 permanents ferait l'objet de recrutements à Montpellier.

Au total ce pourrait donc être environ 55 intermittents qui seraient recrutés à Montpellier (23 créations + 30 à 35 redéploiements d'effectifs non permanents).

La direction réaffirme qu'il n'y aura pas de fermetures de site, mais qu'il pourra y avoir,

suyant le nombre de salarié qui partiront à Montpellier, des réductions de voilure ou des spécialisations sur l'une ou l'autre des activités de la Filière (équipes légères, post-production, vidéo-mobile, etc.). Le directeur des opérations évoque également dans l'avenir, des équipes légères à géométrie variable selon les cas de figure. Autrement dit, la possibilité de planifier uniquement un cadreur, voire deux, sans nécessairement y adjoindre des OPS ou des éclairagistes...

Selon M. Dumond, un site pourrait continuer à faire de la fiction sans sous-activité avec 4 fictions par an (au lieu de 8 actuellement). Ce n'est pas le ressenti des responsables locaux qui jaugent à 6, le nombre minimal de fictions à tourner chaque année pour assurer la pleine activité des salariés permanents.

Sur l'accompagnement des mobilités, on n'a pas beaucoup progressé. Des contacts ont été pris avec la métropole de Montpellier. Pour l'instant la collectivité propose de faciliter l'accès à des résidences de logements temporaires, mais elle s'engage par la suite à apporter des aides plus individuelles, suivant les situations des salariés concernés.

Côté France Télévisions une équipe sera dédiée à l'information et à l'orientation des éventuels candidats. Par ailleurs le passeport mobilité prévu par l'accord collectif pourrait être amélioré. Par exemple, le voyage de reconnaissance sur place auquel a droit le salarié pourrait être élargi au conjoint.

La direction ne souhaite pas revenir sur la localisation de la post-production du feuilleton à St-Cloud (Franay). Interpellé sur la possibilité d'assurer la post-prod dans les sites régionaux actuels, moyennant l'utilisation de moyens de télé-visionnage, Yves Dumond répond que ces outils existent actuellement sur 3 sites, qu'ils fonctionnent et vont d'ailleurs être généralisés à tous les sites de la Filière. Mais ils ne seraient pas adaptés au feuilleton. En 1^{er} lieu à cause du volume de données qui doivent transiter dans les tuyaux (7 To de données à gérer chaque jour). Par ailleurs l'utilisation de la technique du « crossboardage », où des plans peuvent être utilisés dans plusieurs épisodes rendraient très compliquée une gestion éclatée sur plusieurs sites.

Yves Dumond affirme que le site n'a aucunement vocation à assurer de l'activité au détriment des post-productions régionales. Il ajoute que Rennes bénéficie aujourd'hui d'une très forte demande régionale et que nos moyens sont déjà à saturation.

Sur la centralisation de l'activité, la réponse de la direction est l'anticipation des demandes. Une approche théorique qui nous paraît éloignée de la réalité du terrain et de la façon de travailler des réalisateurs et des producteurs, qui risquent de vivre cette nécessaire anticipation comme une contrainte.

Sur le phasage général du projet, la direction avait initialement annoncé la phase 2 dès la fin 2017 et la phase 3 fin 2018. Elle dit réfléchir à accélérer le processus de consultation afin, dit-elle, de limiter l'inquiétude des salariés.

✓ FRANCE 3 BRETAGNE BOUDE LA FILIERE...

Les élus se sont étonnés que la post-prod d'un magazine Littoral ait été entièrement externalisée dans le privé, à deux pas de France 3, alors qu'habituellement elle est faite par la Filière de Rennes.

Le directeur de France 3 Bretagne répond qu'il n'y avait pas de personnel permanent disponible et qu'il s'agissait d'un 26 minutes monté au fil de l'eau de la semaine du Golfe et terminé dans la nuit précédant la diffusion, ce qui demandait de la flexibilité.

En réalité, France 3 préfère payer une prestation dans une boîte privée, que de faire un contrat en interne à un intermittent.

Pourtant, lors d'éditions précédentes, on avait pu trouver des solutions pour réaliser ces finitions en interne. Par exemple une cellule Avid installée directement sur le lieu du tournage, dans une chambre d'hôtel, pour une réactivité maximum. Preuve, donc, qu'on sait le faire, quoi qu'en dise la direction. Mais quand on ne veut pas, on ne trouve pas de solutions...

Martial et droit dans ses bottes, M. Le Guennec joue les gros bras et affirme un rien fanfaron : « c'est nous qui dirigeons et qui faisons les choix. On le fera autant que nécessaire ». Il nous trouvera alors sur son chemin...

✓ L'AVENIR DU CAR LUMIERE EN QUESTION

Ces derniers temps, le car lumière basé à Rennes tournait essentiellement sur l'émission Midi en France. Or, à la rentrée l'émission ne sera plus fabriquée par la Filière. Du coup, la direction doit attendre de connaître quels seront les besoins de la rentrée pour décider de l'affectation du car lumière. Yves Dumond affirme qu'il s'agit du car de toute la filière et que s'il a été géré par Rennes ces dernières années, il n'y est pas attaché.

La direction déconnecte l'avenir du car de celui des éclairagistes. Elle affirme qu'ils peuvent travailler sur les équipes légères ou sur d'autres cars.

✓ FRANCEINFO: AU CHAUSSE-PIEDS

Au terme d'une expérimentation dans 8 antennes, la direction compte généraliser la production de modules régionaux pour Franceinfo à partir du 3 juillet. A terme, 260 modules seront produits chaque année par les 24 antennes régionales. La forme sera « chartée », mais l'organisation du travail sera propre à chaque antenne.

Il n'en reste pas moins que c'est une contribution a minima à la chaine info. Les modules sont un enrobage de sujets déjà diffusés dans les JT, à l'aide de plateaux enregistrés, de préférence en extérieur.

Leur fabrication compte en moyenne une journée de prépa, une demi-journée de tournage de plateaux et une demi-journée de montage, même si les temps de fabrication varient de 1 à 3 selon les stations.

Il ne pourra s'agir d'actu pure, puisque les modules devront être livrés un à deux jours avant leur diffusion.

L'initiative du contenu reviendra aux rédactions régionales. « On n'est pas loin d'une carte blanche aux régions », affirme Bernard Loche, directeur-adjoint de l'information régionale.

Les élus ont estimé qu'on était très loin de la promesse d'une implication des régions dans la chaine info et ils l'ont exprimé dans une ➔ **motion**.

✓ **QUELLE VIE APRES LES LOCALES ?**

La commission de l'Info et des programmes du CE a fait un bilan de l'offre éditoriale de France 3 Centre-Val de Loire, un an après la suppression des éditions locales de Bourges et Tours.

Le constat, c'est qu'il y a moins de proximité, moins de lien au quotidien avec les territoires. La réorganisation a permis de tourner plus de sujets magazine (découvertes, feuillets, dossiers, 13 minutes), mais au détriment de l'actu.

La direction estime qu'elle a tenu une grande partie des engagements de départs, même si elle reconnaît qu'il reste du chemin à parcourir, notamment sur la proximité. Le projet prévoyait de mettre l'accent sur le numérique, ce chantier n'a pas été mené à ce stade.

La réorganisation a aussi un impact sur l'emploi et les métiers : les deux assistantes des locales sont actuellement en train de se réorienter. L'une est désormais assistante d'émission sur la matinale, l'autre souhaite s'orienter plus vers le numérique.

Les élus remarquent que les équipes des 2 anciennes locales sont devenues des réserves d'ETP pour la planification et les mutualisations. D'ailleurs, cette planification devrait être prochainement régionalisée, donc gérée de manière globale à Orléans.

Cette réorganisation de l'offre éditoriale, qui intervient après de longues années pendant lesquelles les collectifs de travail de Bourges et de Tours ont été grandement abimés, a eu deux conséquences : d'un côté elle a permis aux équipes excentrées de faire des

formats magazines, de l'autre elle a utilisé les frustrations des uns et des autres qui ne se retrouvaient plus dans l'exercice de cœurs de métiers qui s'étaient rétrécis. On a vu ainsi fleurir des initiatives sur le web : multiplication des tournages MOJO (journaliste seul qui monte ses sujets), initiative « sauvage » de tournage d'une série d'interviews par une monteuse. Les élus ont rappelé que les évolutions de métiers et les expérimentations devaient se faire dans un cadre.

Voir ici le ➔ **compte-rendu** de la commission.

✓ EN BREF SUR LES ANTENNES

Pas mal de PAE ou de pages spéciales en juin : départ de la Solitaire du Figaro, 24h du Mans, festivals Hellfest, Etonnants voyageurs ou Jardins de Chaumont, la Rochambelle, Game Fair, ouverture du nouveau musée de Nantes, une PAE sur les inondations en Centre Val de Loire.

Dans les Pays de la Loire, l'opération très marketing de The Bridge, dans laquelle France 3 s'est engouffré tête la 1^{re}. Censé célébrer le centenaire du débarquement des troupes américaines en juin 1917, l'événement est surtout prétexte à une grande sortie des sponsors avec Queen Mary II et multicoques en mode gala. Le grand copinage de la voile, filmé par la télévision régionale en grand tralala. Bizarrement, il y a moins de moyens pour les sujets de fond...

Par ailleurs, les élus normands ont dénoncé la piètre qualité de l'expérience menée en Normandie : un multiplexe sur internet tourné avec iPhones et la technologie Dazzl. Problèmes de son et d'image, les élus ont estimé que cela portait préjudice à l'image de la télévision régionale, en particulier auprès des candidats qui intervenaient dans ce multiplexe.

Autre sujet d'exaspération, la captation de l'opéra Carmen, le 8 juin. Cette captation sera faite par les moyens de la Filière (car de Toulouse), mais elle ne sera retransmise en direct que sur les chaînes locales privées. C'est d'ailleurs leur signal qui servira à alimenter plusieurs écrans géants à Rennes et dans diverses communes bretonnes. France 3 se contentera d'une retransmission en streaming sur le net et l'opéra sera diffusé le 28 septembre, pour les insomniaques, c'est à dire plutôt vers 1h du matin.

Jean-Michel Le Guennec se défend en assurant que les retransmissions sur les chaînes privées comporteront le logo de France 3. Une bien piètre consolation en termes de visibilité. Si France 3 doit être la vache à lait des partenariats qu'on nous annonce, cela ne va pas durer longtemps...

✓ LA RENTREE EN POINTILLES

A l'heure qu'il est, le contenu de la grille de rentrée n'a toujours pas été présenté. Il le sera au CE de juin. Mais on commence à découvrir, par bribes, un certain nombre d'orientations, et notamment le recours de plus en plus fréquent au privé, y compris dans les antennes où les coproductions n'avaient pas cours jusqu'ici.

Ainsi à Caen, un producteur privé est chargé de « modéliser » la future matinale. Et, quel hasard, avec la contribution de Malika Ménard, l'ex-Miss France qui a déjà eu l'insigne privilège de présenter une émission à Vanves (la très regrettée « Paris le Club »). Mme Ménard doit avoir une bonne fée dans la maison...

En Bretagne et en Pays de la Loire, « on a commencé à travailler sur la fin des JT communs », selon Michel Barthen, le directeur de France 3 Pays de la Loire. Plus de détails en juin.

✓ LES COMPTES 2016 DU CE APPROUVES

Les élus ont approuvé à l'unanimité le rapport de gestion du CE pour l'année 2016. Les comptes ont été certifiés sans réserve par l'expert-comptable.

L'année 2016 a été marquée par une nette augmentation des dépenses en faveur des salariés, en particulier grâce à la relance des voyages (New York, Irlande, Montréal), à l'augmentation de plusieurs subventions ou à l'abaissement des seuils pour les non-permanents.

Le CE bénéficie cependant d'importantes réserves. Les activités engagées sur l'année 2017 devraient permettre d'en consommer une partie. Nous invitons les salariés à épilucher le catalogue et à profiter des offres du CE.

Voir le rapport de gestion dans les dossiers partagés Outlook (Pôle Nord-Ouest/CE).

✓ A VENIR

➔ Prochain CE : 27 juin.

➔ Prochain CCE : 13 et 14 juin.

➔ Vos élus CGT se tiennent à votre disposition



Déclaration sur l'avenir du site de Vanves

Les élus du CE France 3 Nord-ouest constatent que le débat sur l'avenir de la station de Vanves s'est déplacé au cours du dernier mois.

Jusqu'ici la reconstitution sur place était officiellement privilégiée, mais entre-temps, les incertitudes judiciaires liées aux assurances ont amené la direction à faire instruire l'hypothèse d'un déménagement des équipes au siège de France Télévisions.

Une incertitude majeure a depuis été levée, puisque l'expert judiciaire a autorisé le démarrage des travaux de remise en état du bâtiment.

Malgré cela, la direction maintient l'instruction des 2 solutions, soit la reconstitution sur place, soit le déménagement. On a même assisté à un glissement très net puisque désormais les 2 scénarii semblent être examinés à égalité.

Les élus réaffirment qu'ils demandent une remise en conditions pleinement opérationnelles du site de Vanves et la poursuite pérenne de l'activité sur place.

Adopté à l'unanimité
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.

Rennes, le 30 mai 2017



Motion sur Franceinfo

Les élus du CE France 3 Nord-Ouest ont pris connaissance du bilan de l'expérimentation « Un jour en région » sur 8 antennes pilote. La direction annonce que ces modules seront généralisés à partir du 3 juillet.

Si les élus jugent absolument nécessaire la participation des régions à Franceinfo, développement stratégique majeur de l'audiovisuel public, ils estiment qu'on est très loin de la promesse initiale de la direction générale, qui était une 2^e phase d'information/consultation visant à prévoir de manière structurelle la participation des réseaux régionaux et ultramarins à Franceinfo, avec les moyens adéquats.

Le module « un jour en région » n'est qu'une approche a minima, très épisodique et sans moyens supplémentaires, au détriment de l'activité régionale du quotidien.

Cela ne donne aucune chance à une production inventive et qualitative.

A ce stade, Franceinfo est bien loin d'être un projet d'entreprise.

**Adopté à l'unanimité
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.**

A Rennes, le 30 mai 2017



Commission de l'information et des programmes

Bilan suite à la fermeture des éditions locales de Tours et de Bourges

Réunion du 17 mai 2017

Présents pour la réunion : Corinne Bian Rosa (Orléans), Karine Cévaër (Rennes), Bertrand Le Gall (Brest), Abdel Joudi (Vanves), Danilo Comodi (Le Havre), Gilles Engels (Tours), Jean-Hervé Guilcher (Brest).

Invités : Juliette Roché (Bourges), Dominique Pouget (Tours), Nathanaël Lemaire (Orléans).

Présentes pour la direction : Valérie Giacomello (directrice), Isabelle Richard (déléguée antenne et programmes).

Changements éditoriaux

Un an après la fermeture des éditions locales de Tours et de Bourges, pour les membres de la commission, le bilan est plus que mitigé.

La directrice de la région Centre Val de Loire convient elle-même que tout n'est pas réglé et qu'il est nécessaire de faire encore des évolutions.

La tranche du dimanche soir est notamment pointée du doigt.

Voici en bref les modifications opérées pour l'instant :

La tranche occupée par les locales de Bourges, de Tours et l'édition « 7 au centre », a été fusionnée avec le journal régional pour en faire une édition unique avec des formats longs en fin d'édition.

Du lundi au vendredi, il y a des feuillets et des dossiers de 2'30 et des pages découvertes qui sont passées peu à peu de 5 à 3 mn ; Mais l'ensemble, entre 6 et 7 mn, a de fait induit une baisse de la couverture purement actu dans le JT et donne une impression d'empilement de sujets style magazine en fin d'édition.

Les pages découvertes ont donc été réduites peu à peu en vue de laisser plus de place à l'actualité. Mais les salariés considèrent que leur format est du coup devenu « bâtard » éditorialement, la réduction du temps de montage d'une journée à une demi-journée, temps d'ingest compris, ne leur permet plus de jouer avec les ambiances et d'en faire un produit vivant.

L'actualité dans le Loiret reste couverte car il y en a beaucoup. En revanche les reportages d'actu en Touraine ou dans le Berry ont subi une forte baisse. Le téléspectateur est passé quotidiennement de 7 mn d'actualité locale, avec en moyenne 4 à 5 sujets d'actu, à seulement 1,2 sujet pour la couverture du Cher ou de l'Indre et Loire (soit pour ces deux départements 900 000 habitants versus 660 000 pour le Loiret). Sur le terrain, les équipes constatent que les téléspectateurs assidus ont décroché, sachant qu'en Touraine, TV Tours couvre l'actualité de proximité.

La direction avait prévu de faire migrer l'offre d'actu pour les deux départements concernés sur le numérique dès l'automne dernier. Un an après la fermeture des éditions locales, cette migration n'est toujours pas en place.

Malgré un projet éditorial pour le JT grande région qui semblait se tenir sur le papier, force est de constater que dans les faits, ni les téléspectateurs ni les personnels ne s'y retrouvent pour l'instant. Passé l'enthousiasme des salariés de faire enfin des magazines, ils s'aperçoivent que l'actualité de proximité s'est réduite comme peau de chagrin, les salariés perdent peu à peu leur réseau étant moins dans le quotidien. Quant aux magazines, les salariés avaient proposé de supprimer un module plutôt que de réduire les formats ; la direction n'avait pas retenu cette proposition mais elle y pense désormais.

Fonctionnement

Concernant les formations :

Pour les monteuses et journalistes, vu que les formations FTV ont mis du temps à s'organiser, la direction a mis en place des accompagnements pour la pratique de nouvelles écritures et de formats longs.

12 personnes (7 à Bourges et 5 à Tours) ont été formées en septembre dernier à l'écriture long format. Maintenant que les formations FTV sont arrivées, 5 autres personnes sont prévues sur une formation à l'écriture magazine pour la 1^{ère} semaine de juillet. Plus spécifiquement pour le numérique, il est également prévu 9 journalistes sur la formation DOIR en septembre ainsi que 4 formations MOJO.

Suite à une formation OSMO, une journaliste et une monteuse de Bourges ont élaboré pour les élections présidentielles des modules web ; en tout 7 épisodes ont été postés sur les réseaux sociaux. C'est la monteuse qui a imaginé le concept et mené les interviews. Réalisée alors que les négociations sur les compétences complémentaires n'ont toujours pas abouti, cette expérimentation a fait débat au sein de la commission et peut amener à penser que la disparition des éditions locales est l'occasion pour la direction de mener des expérimentations non cadrées. Pour information le droit à l'expérimentation fait l'objet d'un futur accord sur la qualité de vie au travail. De son côté la direction affirme vouloir accompagner des envies de salariés – qu'on pourrait traduire par les frustrations liées à la déshérence des cœurs de métier, NDLR – mais ces envies seraient-elles accompagnées avec le même enthousiasme si elles n'allaient pas dans le sens de la poly-compétences ? La commission en doute.

Concernant l'organisation :

Pour l'instant les plannings des équipes locales et régionales restent dissociés. Les salariés expriment clairement la nécessité d'une régionalisation de la planification pour éviter les différences de traitement, notamment sur les week-ends travaillés. A ce sujet Bourges semble moins impacté que Tours.

Les salariés espèrent également qu'une planification commune permettra de limiter les temps de latence entre le tournage des magazines et leur diffusion. Les périodes de basse-activité aggravent considérablement ce problème. Les sujets en relation avec une actualité sont vraiment pénalisés.

En ce qui concerne les effectifs :

Pour les assistantes : à Bourges l'assistante a été redéployée à sa demande sur la matinale à Orléans. A Tours l'assistante a souhaité élargir son activité, elle s'occupe aussi désormais d'un agenda des sorties en Touraine ainsi que des prévisions hebdomadaires sous forme de « panier d'idées » (qui ressemble à une revue d'articles de presse et de communiqués).

Pour les journalistes : deux journalistes ont permuté entre Tours et Orléans. A Bourges, une journaliste mutée sur la matinale d'Orléans, deux autres mutations sont actuellement étudiées par la direction.

Pour les monteurs : à Bourges il n'y en plus qu'un seul (un poste vacant depuis 4 ans n'est toujours pas remplacé). La direction dit s'interroger sur la possibilité de redéployer cet ETP sur un autre métier et un autre site. A Tours, si l'effectif de montage reste le même, l'un des deux monteurs n'est pas toujours remplacé.

Le bilan est plus que mitigé en termes d'effectifs pour les deux locales. Il y a un an, la direction ne voulait pas entendre parler de fermetures de locales mais uniquement des éditions locales, on constate dans les fait que petit à petit les personnels quittent ces deux petites stations. Les salariés qui restent craignent que leurs locales ne deviennent des BIP renforcés.

De son côté, la direction affirme ne pas avoir d'intentions cachées et souhaite faire du cas par cas. Mais elle semble néanmoins utiliser ce qu'il reste des personnels de Tours et de Bourges comme vivier d'ETP pour subvenir à ses besoins en termes d'effectifs à Orléans.

Plus largement, la directrice de France 3 Centre-Val de Loire précise que son rôle est d'affirmer les priorités en termes d'emplois. Ainsi, elle met en doute la nécessité d'avoir 2 maquilleuses à Orléans, estimant qu'il y aurait plus de besoins en OPV ou en vidéos.

Pour avoir une vision plus fine de l'évolution de l'activité avant/après le projet, les membres de la commission ont demandé que les comparatifs des jours/hommes leur soient communiqués.

Audience

Le JT régional du Centre Val de Loire a subi une baisse constante de son audience depuis 2015. On peut constater que cette baisse a lieu (d'après les tableaux fournis) au moment des grandes vacances, périodes dites de basses activités, avec la fermeture à l'époque des éditions locales en juillet et en août.

De janvier à juin 2015 : 16,7 points de PDA

De septembre à décembre 2015 : 14,3 points de PDA

Une chute de 2,4 points sur la période juillet-août 2015

Janvier à juin 2016 : 14,7 points de PDA

Septembre à décembre 2016 : 11,8 points de PDA

Une chute de 2,9 points de PDA sur la période juillet août 2016, période qui correspond à la fermeture définitive des éditions locales de Tours et de Bourges. Sans faire un lien de cause à effet, on peut légitimement se poser la question.

Cette tendance baissière s'est encore accentuée de janvier à avril 2017 : 10,5 de PDA soit une chute de 1,3 point de PDA. Sur environ deux ans la chute a été de 6,6 points de PDA soit une baisse de 40%...

C'est la plus forte baisse toutes régions confondues, la région a clairement besoin d'une vraie remise à plat soutenue par une étude qualitative, voire un sondage des téléspectateurs pour arrêter cette hémorragie.

De notre point de vue, le bilan global n'est pas bon, il semble que la direction a pris des risques en fermant les locales sans avoir au préalable initié une étude qualité sur les départements concernés.

Pour les représentants d'autres locales présents à la commission, l'orientation prise par l'antenne de Centre-Val de Loire est vécue comme la préfiguration de ce qui les attend, ce qui suscite une forte angoisse.